

**COMMUNAUTE DE
BIENS REDUITE
AUX ACQUETS**

DECOMPOSITION DU PATRIMOINE

BIENS PROPRES DE MONSIEUR

- Biens antérieurs au mariage
- Biens reçus par succession ou donation
- Biens acquis en remploi d'un bien propre
- Dettes dont l'époux est tenu au jour de la célébration du mariage ou qui grèvent les successions et libéralités reçues

BIENS COMMUNS

- Biens acquis à compter du mariage avec les gains et salaires
- Biens acquis à compter du mariage avec les revenus des biens propres
- Dettes contractées par les époux pendant la communauté

BIENS PROPRES DE MADAME

- Biens antérieurs au mariage
- Biens reçus par succession ou donation
- Biens acquis en remploi d'un bien propre
- Dettes dont l'époux est tenu au jour de la célébration du mariage ou qui grèvent les successions et libéralités reçues